

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-ESSONNE

SEANCE PUBLIQUE DU 6 JUIN 2009

L'an deux mille neuf, le 6 juin à neuf heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué par le Président Serge Dassault, en date du 28 mai 2009, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne au rond-point de la Demi-lune, 91830 Le Coudray Montceaux.

Elus présents : **Serge DASSAULT**

LE COUDRAY-MONTCEAUX : Jacques BEAUDET, Michel BERNARD, Elisabeth GIRARDIN, François GROS, Colette MARTIN, Christine PINAUD-GROS, Arlette TRAMBLAY.

CORBEIL-ESSONNES : Jean-François AYMARD, Nathalie BOULAY LAURENT, François BUSY, Mourad KHIER SAADI, Jacques LEBIGRE, Farida MAIZA, Patrice VERNET.

SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL : Jean-Marc DEVÔGE, Anne-Marie LANZA, Jean-Pierre MARCELIN, Pierre LORIN.

SOISY-SUR-SEINE : Marie-Agnès BOURDIN, Paul CHAMBREUIL, Cécile CLOAREC, Elisabeth PETITDIDIER, Jean-Baptiste ROUSSEAU, François SCHORTER.

ETIOLLES : Philippe BRUN, Daniel FONTAINE, Alyat FRANTZ, Thierry MAINE.

Monsieur Claude DECHAMP donne pouvoir à Madame Colette MARTIN
Monsieur Gilles DELAME donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre MARCELIN
Monsieur Michel PILOT donne pouvoir à Monsieur Pierre LORIN
Monsieur Piero DELA MARIA BASSANI donne pouvoir à Monsieur Philippe BRUN
Madame Michelle FOUCHER donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc DEVÔGE
Monsieur Alain GOUDET donne pouvoir à Monsieur Daniel FONTAINE
Madame Annie GRAND donne pouvoir à Madame Alyat FRANTZ
Madame Michèle JEHANNO donne pouvoir à Madame Anne-Marie LANZA
Madame Christine LANTZ-SEGARD donne pouvoir à Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU
Monsieur Bernard MEDER donne pouvoir à Monsieur Paul CHAMBREUIL
Monsieur Stéphane PIHAN donne pouvoir à Monsieur François GROS
Madame Isabelle TROUSSELLE donne pouvoir à Monsieur Thierry MAINE

Absents : Jean-Michel FRITZ, Josette MACLAIR, Jean-Luc RAYMOND, Cristela DE OLIVEIRA, Françoise NOUAILHAC, Marie-Pascale LEFORT, Isabelle NOACHOVITCH-FLOQUET
Formant la majorité des membres.

La séance est ouverte à 9 heures.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président Serge DASSAULT déclare la séance ouverte.

Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance. Monsieur Pierre LORIN, désigné, accepte de remplir cette fonction.

Le Président Serge DASSAULT indique que le registre des décisions est à la disposition des conseillers communautaires, dans la salle du conseil.

Le Conseil Communautaire donne acte au Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne de la communication des décisions prises en vertu de la délégation qui lui a été consentie.

1 Approbation du procès-verbal de la séance publique du 19 mai 2009.
Adopté à l'unanimité.

2 Autorisation donnée au Président de signer le marché de travaux d'aménagement partiels de la RN7 à Corbeil-Essonnes.

Monsieur ROUSSEAU explique que ces travaux constituent la première tranche d'intervention sur le RN7.
Adopté à l'unanimité.

3 Autorisation donnée au Président de signer le marché de travaux du centre ville du Coudray-Montceaux.
Adopté à l'unanimité.

4 Approbation de la convention de maîtrise d'ouvrage unique pour la réalisation du schéma de principe de la desserte du Val d'Essonne : aménagement de la section assurant l'accès à la ZAC des Haies Blanches avec le Département de l'Essonne.

Monsieur ROUSSEAU explique que le Conseil général de l'Essonne a décidé de confier la maîtrise d'ouvrage unique à la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne.
Monsieur BERNARD ajoute que c'est la continuité logique d'un accord cadre signé avec le Conseil général de l'Essonne.
Adopté à l'unanimité.

5 Modification des conditions d'octroi des aides à l'accession à la propriété pour les jeunes ménages en primo-accession.

Monsieur AYMARD explique que par courrier du 6 avril dernier, le Préfet de l'Essonne a demandé à la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne de modifier sa délibération du 19 février en application du décret n° 2008-734 du 25 juillet 2008.
Il précise que le budget prévu pour 2009 s'élève à 100 000 euros.
Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée.

Fait au Coudray-Montceaux, le 6 juin 2009.

Cette séance fait l'objet d'un enregistrement qui est à la disposition du public.

Serge DASSAULT
Grand Officier de la Légion d'Honneur

Serge DASSAULT
Grand Officier de la Légion d'Honneur



Président de la
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne
Sénateur-Maire de Corbeil-Essonnes

Président de la
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne
Sénateur-Maire de Corbeil-Essonnes
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne
Rond-Point de la Demi-Lune ■ RN7 ■ BP 14 ■ 91830 Le Coudray-Montceaux
Tél. : 01 69 90 86 70 ■ Fax. : 01 69 90 86 79 ■ www.agglo-seinssonne.fr